

Agir contre la précarité :

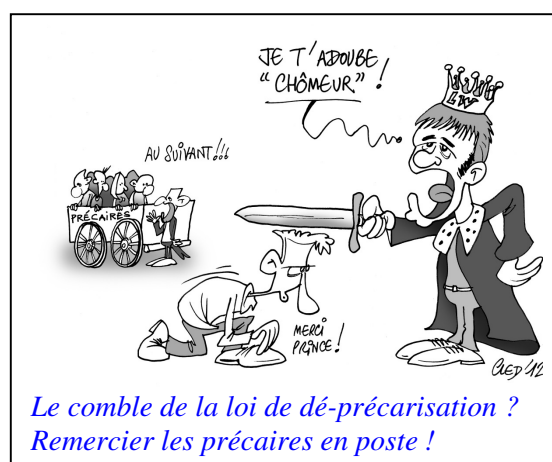
*Lettre aux parlementaires
Mobilisation le 25 janvier*

La loi en séance au Sénat fin janvier, écrivons à nos parlementaires !

Comme il en était fait état dans le préambule à la pétition « non au dégraissage avant titularisation » (<http://www.precarite-esr.org/spip.php?article12>), le projet de loi « relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique » adopté en Conseil des Ministres le 7 septembre 2011 et qui vient en examen au Sénat le 25 janvier ne permettra pas la titularisation des nombreux agents en situation de précarité au sein de nos organismes.

Pire même, puisque plusieurs établissements de recherche procèdent au dégraissage massif par anticipation de leur personnel CDD !! Allant jusqu'à faire participer les contractuels au processus de recrutement de leurs successeurs, ils font la preuve que le but n'est pas de mettre fin à des missions ponctuelles ou non pérennes, mais bien de remplacer des agents contractuels potentiellement CDisables ou titularisables par de nouveaux CDD.

En réaction à ce projet de loi et aux directives de «dégraissage préventif» adressées (officieusement bien sûr) aux laboratoires et services des établissements par leurs directions, plusieurs voix s'élèvent et, parmi elles, la voix des CDD eux-mêmes. En plusieurs endroits, ils se sont regroupés pour agir et lutter collectivement avec l'appui de collègues titulaires et de représentants syndicaux. Un collectif CDD s'est ainsi créé sur le site de Bordeaux du Cemagref.



*Le comble de la loi de dé-précarisation ?
Remercier les précaires en poste !*

L'une de leurs actions a été la rédaction d'une lettre s'adressant aux parlementaires. Ces collègues proposent que tous, permanents et non-permanents des organismes de recherche, envoyons cette lettre aux députés et sénateurs de nos circonscriptions.

SUD-Recherche-EPST relaie volontiers cette initiative et y apporte son soutien :

- le modèle de lettre se trouve sur notre site : <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1379>

- les noms et adresses (courrier et de messagerie) de vos parlementaires ici :

pour les députés : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/qui/circonscriptions/index.asp>

pour les sénateurs <http://www.senat.fr/elus.html>

Vous pouvez également toujours signer la pétition intersyndicale en ligne :

<http://www.precarite-esr.org/nonaudegraissage>

Mobilisation unitaire le 25 janvier, pour un véritable plan de résorption de la précarité

SUD-Recherche-EPST appelle aussi, de manière unitaire avec les syndicats et associations de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, tous les personnels à se faire entendre lors de la discussion du projet de loi au Sénat qui commence le 25 janvier (actions vis-à-vis des médias, rassemblements le 25 janvier, à Paris devant le Sénat...) : <http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1378>

Ce projet de loi nous concerne tous, CDD et fonctionnaires.

Il concerne également l'avenir de la Recherche Publique en France !

Pour qu'il ne se retourne pas contre les précaires, ni contre le statut de titulaire,

Pour exiger qu'il se transforme en un véritable plan de résorption durable de la précarité

C'est le moment de nous mobiliser !